

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin
Band: 50 (1993)
Heft: 1

Rubrik: Divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le sport dans les écoles professionnelles

Ernst Banzer, chef de ce secteur à l'EFSM

Adaptation: Yves Jeannotat

Une fois de plus, Ernst Banzer, chef du secteur <Sport dans les écoles professionnelles>, demande à MACOLIN de publier le programme des cours prévus durant l'année 1993. Il y en aura deux, portant sur le thème de la didactique spécifique des apprentis, le premier les 12 et 13 mars à Stans, le second du 26 au 30 juin à Payerne. Enfin, tous les cours du programme de l'Association suisse d'éducation physique à l'école (ASEP) figurent dans la catégorie didactique

sportive des différentes disciplines. Ils sont reconnus officiellement par l'OFIAMT et, par le fait même, subventionnés. L'inscription, dans ce cas, doit se faire par le biais du secrétariat de l'ASEP. Pour connaître les dates et lieux d'organisation, il convient de demander le programme officiel des cours et le formulaire d'inscription à l'adresse: Secrétariat de l'ASEP, Neubrückstrasse 155, 3012 Berne. Tél. 031 24 88 02.

Cours en 1993

I Réunion d'enseignants

Participation:

Maîtres d'éducation physique des écoles professionnelles et des écoles secondaires supérieures.

Objectifs:

- Prendre connaissance du livre 1 (projet) ainsi que des brochures 1 des volumes 2 à 6 de la nouvelle série des manuels d'enseignement de l'éducation physique à l'école;
- Repérer les points communs et les différences qui existent entre l'enseignement du sport à des élèves d'écoles professionnelles, et à ceux d'écoles secondaires supérieures.

Date:

Vendredi et samedi 12 et 13 mars 1993.

Lieu:

Stans.

Organisation:

Ecole fédérale de sport de Macolin, en collaboration avec l'Institut suisse de pédagogie pour la formation professionnelle (ISPFP/OFIAMT et ASEP/ASMEP/APEP).

Chef de cours:

Ernst Banzer, chef du secteur du sport dans les écoles professionnelles.

Frais de cours:

A la charge des participants, mais remboursables par l'école concernée (logement, nourriture et voyage).

Inscription:

Les inscriptions doivent se faire au moyen du formulaire officiel, par le biais des organes cantonaux compétents:

- Pour les maîtres des écoles professionnelles: Service cantonal pour la formation professionnelle à l'ISPFP/OFIAMT;
- Pour les maîtres des écoles secondaires supérieures: ASEP (ASEP) du canton.

Remarque:

Ce cours est réservé aux maîtres d'éducation physique et de sport au bénéfice d'un diplôme fédéral et enseignant dans les écoles professionnelles et les écoles secondaires supérieures.

Délai:

28 janvier 1993.

II Cours de base: Entraînement de la condition physique et des jeux

Participation:

Maîtres d'éducation physique dans les écoles professionnelles (cours de perfectionnement).

Objectifs:

- Améliorer la faculté individuelle d'enseigner:
 - l'entraînement combiné de la condition physique et des jeux
 - les sports aquatiques en toute sécurité;
- Satisfaire à l'obligation de se perfectionner dans les branches J+S Fitness et Natation.

Programme:

- Sports aquatiques et sauvetage
- Badminton
- Vélo tout terrain.



Date:

Du samedi 26 au mercredi 30 juin 1993.

Lieu:

Payerne.

Organisation:

Ecole fédérale de sport de Macolin, représentée par Ernst Banzer, chef du secteur du sport dans les écoles professionnelles.

Chef de cours:

Jean-Daniel Roy.

Frais de cours:

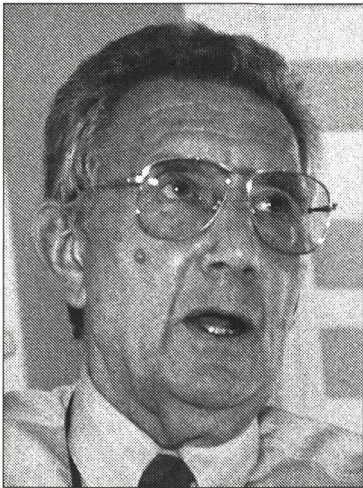
A la charge des participants, mais remboursables par l'école concernée.

Remarque:

Le nombre des participants est limité à 30; le cours est réservé aux maîtres d'éducation physique et de sport au bénéfice d'un diplôme fédéral, et aux maîtres professionnels autorisés à enseigner le sport aux apprentis.

Délai:

Les inscriptions doivent être transmises par l'école concernée au service cantonal compétent jusqu'au 29 avril 1993. ■



Hans Möhr s'en est allé: deux fois «adieu»!

Heinz Keller, directeur de l'EFSM
Traduction : Eveline Nyffenegger

Même quand il s'exprimait en «bon» allemand, il ne parvenait pas à cacher ses origines : les consonnes rocailleuses et certaines particularités de l'accent faisaient que l'on reconnaissait instantanément le Grison, l'habitant de Coire. A vrai dire, il n'utilisait les mots que pour se préparer à l'action.

C'est en toute quiétude que Hans Möhr vient de rendre son âme au Ciel, comme il avait remis la présidence centrale de l'Association suisse du sport (ASS), quelques semaines plus

tôt à peine, fort d'avoir pu contribuer, durant plus de quarante ans, à maintenir le grand «navire» sur le cap qu'il s'était choisi.

Moniteur fédéral, Hans Möhr a participé, sous les feux de la rampe, à deux mémorables fêtes de gymnastique: celle de Lucerne en 1963, et celle de Berne en 1967. Son amour de la gymnastique, de l'athlétisme, des jeux, sa passion pour l'organisation minutieuse, son sens des réalités faisaient de lui le directeur idéal de ce genre de manifestations. En 1964 déjà, il était nommé à la Commission fédérale de gymnastique et de sport (l'actuelle Commission fédérale de sport). En 1969, il présidait cet organe technique de la Confédération en matière de sport. Ses connaissances spécifiques du sujet furent prépondérantes pour l'élaboration de l'article constitutionnel sur le sport, et de la loi fédérale relative à l'encouragement de la gymnastique et du sport qui en est issue, de même que pour la mise au point des nombreuses ordonnances d'application. Sous sa direction, cet organe fédéral, riche en traditions, est devenu un élément clé de la structure du sport suisse. L'expansion, le développement et la consolidation des acquis, mais aussi la lutte pour éviter tout désengagement de la Confédération en matière de développement du sport ont marqué son règne présidentiel jusqu'en 1982.

Sa participation à l'édifice sportif de cette époque est considérable: coordination de la formation universi-

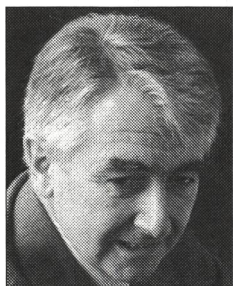
taire des maîtres d'éducation physique, mise sur rails de l'institution J+S, élaboration de nombreux et remarquables manuels d'enseignement de l'éducation physique à l'école, «concept» du sport suisse bien équilibré.

Vu ses antécédents, son intérêt était aussi naturellement porté sur les fédérations sportives. Le 6 novembre 1982, sa décision d'accepter le poste de président central de l'ASS n'avait donc surpris personne. Hans Möhr ne pouvait pas deviner la route que prendrait le sport dans les dix années qui allaient suivre. Il a fallu la main de fer dans un gant de velours qu'on lui connaissait pour maîtriser un monde sportif en devenir. C'est grâce à ses efforts que nous avons, aujourd'hui, un sport de société et de fédération florissant. Il a su focaliser son énergie sur les affaires nationales surtout et donner avec maestria et sans détours un bon encadrement au sport privé. L'autonomie du sport de société lui tenait particulièrement à cœur. Il a constamment cherché à éradiquer les maladies qui rongent le sport moderne non sans, çà et là, exprimer une certaine nostalgie des temps et des valeurs du passé.

Hans Möhr a vécu le sport à tous les échelons, dans toutes les fonctions et, lorsque cela devait être, il l'a aussi vécu à l'avance, expérimenté. Il a aussi vécu la vie comme savent le faire les hommes d'avant-garde: plein feu sur les valeurs intérieures. Il a été un grand capitaine, et son exemple reste acquis. Adieu deux fois, Hans Möhr, et merci! ■

ASS: pas de président romand

René Burkhalter, nouveau président



A la fin du mois de novembre, l'Association suisse du sport (ASS) a convoqué ses 79 fédérations affiliées (74 étaient présentes) à son assemblée des délégués. A l'ordre du jour, la nomi-

nation d'un nouveau président central en remplacement de Hans Möhr, parvenu au terme de son mandat. Deux candidats étaient en lice: René Burkhalter, d'Ittigen, issu de la Fédération suisse d'escrime, et Raymond Bron, de Cugy, représentant l'Association suisse d'éducation physique à l'école. Inutile de rêver, face à la coalition alémanique, le Vaudois a dû se contenter de 93 voix,

contre 237 à Burkhalter. Deux Romands figurent tout de même parmi les membres du comité central: Jean-Pierre Bregnard, de Fribourg (natation), nommé en lieu et place de Pierre-Alain Mérinat, de Rolle, parvenu lui aussi en fin de période, et François Valmaggia, de Sierre. Adolf Ogi, conseiller fédéral, qui assistait aux débats, a lancé un vibrant appel aux délégués de l'ASS en faveur de l'Europe, et aux milieux du sport suisse qui, selon lui, manquent de courage, d'esprit d'initiative et d'ambition. *Remettons le sportif au coeur du sport*, s'est-il exclamé en conclusion. *Unissons-nous et revendiquons l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 2002 ou de 2006!* (Y.J.) ■

L'Aide sportive suisse change de président

Le 1er janvier 1993, Kurt Furgler, ancien conseiller fédéral, a mis fin à son activité de président de la Fondation Aide sportive suisse. Le conseiller d'Etat Paul Wyss a été désigné pour lui succéder.



Ancien conseiller fédéral, Kurt Furgler (à dr.) passe la présidence de l'Aide sportive suisse à Paul Wyss

Au cours de sa période présidentielle de quatre ans, Kurt Furgler a accompli un travail de promotion remarquable, permettant à la Fondation de verser près de 14 millions de francs aux fédérations pour le soutien de leurs sportifs de haut niveau.

La tâche sera donc difficile, mais motivante, pour son successeur, Paul Wyss, qui n'a nulle envie de voir la courbe ralentir son parcours ascendant. Bâlois d'origine, il a longtemps été membre de la Commission fédérale de sport (CFS) et il a pratiqué, dans sa jeunesse, l'athlétisme et le hockey sur glace jusqu'au niveau de la compétition internationale. ■

Cours de sport des aînés à l'EFSM en 1993



En 1993, les cours de sport des aînés suivants seront organisés à l'EFSM.

Cours de formateurs (sports d'été et sports en salle)

Cours no 462, du 13 au 17 avril 1993 – lieu du cours: EFSM – 25 participants – langue: allemand.

Cours no 463, du 14 au 18 juin 1993 – lieu du cours: EFSM – 25 participants – langue: allemand.

Cours no 466, du 4 au 8 octobre 1993 – lieu du cours: EFSM – 15 participants – langue: français.

Ne seront admis aux cours que les participant(e)s en faveur desquel(le)s la fédération aura confirmé une activité future de formateur/trice de moniteurs/trices de sport des aînés.

Cours de formateurs (sports d'hiver)

Le cours de formateurs prévu du 11 au 15 janvier 1993 sera renvoyé d'une année. La date exacte sera communiquée plus tard.

Au printemps 1993, l'EFSM invitera les responsables des fédérations de la

formation à participer à une réunion d'experts dont l'objectif sera d'établir un concept de la formation des formateurs pour les sports d'hiver.

Cours pilote de formateurs

Cours no 464, du 21 au 23 juin 1993 – lieu du cours: EFSM – 10 participants – langue: français.

Ne seront admis à ce cours que les personnes de langue française disposant d'expériences pratiques dans la formation de moniteurs/trices de sport des aînés.

Cours d'administrateurs

Cours no 465, des 25 et 26 juin 1993 – lieu du cours: EFSM – 20 participants – langues: allemand et français.

Sont invité(e)s à participer à ce cours, les secrétaires et autres fonctionnaires chargé(e)s de l'organisation et de l'administration des cours de formation de moniteurs/trices du sport des aînés.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à l'EFSM, division de la formation, Sport des aînés, 2532 Macolin. Tél. 032 276 245. ■

Concours: «Installations de sport et de loisirs modèles»

Un concours est lancé, par l'IACS (Association internationale pour les équipements de sport et de loisirs) sous l'appellation d'«Installations de sport et de loisirs modèles». Les lauréats seront récompensés à l'occasion du 13e Congrès international de l'IACS, qui se tiendra à Cologne du 27 au 30 octobre 1993.

Le concours doit contribuer à faire prendre conscience à tous les responsables, directement concernés par les «installations de sport et de loisirs», de l'importance à attacher aux réalisations

fonctionnelles et bien conçues. Il se propose également de montrer que les installations de sport et de loisirs sont indissociables d'un environnement à visage humain.

Le concours récompensera:

- Des installations conçues pour des manifestations internationales ;
- Des centres d'entraînement pour les sportifs de haut niveau ;
- Des installations de sport et de loisirs en milieu urbain ;
- Des installations de sport et de loisirs en banlieue et en milieu rural ;
- Des installations de sport et de loisirs pour centres touristiques ;

- Des équipements d'entraînement et de compétition répondant à la pratique de disciplines sportives particulières.

Le concours est ouvert aux maîtres d'ouvrage, aux exploitants ainsi qu'aux architectes et autres planificateurs des installations susmentionnées qui déposeront une candidature collective.

Le concours 1993 porte sur des installations réalisées entre 1985 et 1990 qui, depuis leur achèvement, se sont avérées concluantes, également sur le plan de l'exploitation.

Jury: Baumgartner, Felli (Suisse); Fu-kuoka (Japon); Henriksen (Norvège); Kiss (Hongrie); Pätzold, Roskam, Tränkner (Allemagne); Rossetti (USA); Vera Guardia (Venezuela).

IAKS-AWARD 1993

Les réalisations primées seront récompensées par le prix IAKS-AWARD 1993 pour les installations de sport et de loisirs modèles.

Des distinctions en or, en argent et en bronze attestées par des documents officiels et une plaquette, récompenseront les lauréats, auteurs de réalisations concernant l'Afrique, l'Australie, l'Océanie, l'Europe, les USA, le Canada et l'Amérique latine.

Le jury prendra en considération les différences régionales, notamment les exigences auxquelles doit répondre l'organisation du sport et des loisirs compte tenu du niveau de vie dans les pays respectifs et du niveau de qualité correspondant des installations.

Le secrétariat de l'IACS est chargé de l'organisation et de la réalisation du concours, en collaboration avec la Fédération des architectes allemands (Bund Deutscher Architekten - BDA).

Le délai pour le dépôt des candidatures a été fixé au 26 mai 1993.

Pour obtenir les formulaires du concours, rédigés en allemand ou en anglais, on est prié de s'adresser à: IAKS, Carl-Diem-Weg 3, D-5000 Cologne 1. Tél.: 0221 49 29 91 – Fax: 0221 49 71 80. ■



Centre de sport et de détente
Frutigen 800 m d'alt.



Information: Office du tourisme CH-Frutigen ☎ 033 71 14 21, Fax 033 71 54 21 – 180 lits, un grand nombre de dortoirs de douze et six personnes. Salles de séjour. Installations de sport: piscine couverte et piscine à ciel ouvert, terrain de football, court de tennis, salle de musculation et de fitness, minigolf. Sol synthétique pour: handball, basketball, volleyball et tennis. Pension complète à partir de **Fr. 32.-**.
Idéal pour **camp de sport et de marche, camp de ski.**